

GRILLE D'ANALYSE ET DE RÉTROACTION DU PLAN DE LUTTE 2014-2015

MOBILISATION							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Mise en place du comité de travail (à chaque année)	4	3	2	I	x		2
Personne désignée pour coordonner les travaux	4	3	2	I	x		2
Prise de position claire de l'équipe-école face à la violence et l'intimidation	4	3	2	I		X au cours de l'année	2

ÉLÉMENT 1 : L'ANALYSE DE LA SITUATION							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Portrait des manifestations (violence et intimidation) – à chaque année	4	3	2	I		x	I
Données de sources variées (sondage, bilan, manifestations, boîte à commentaires)	4	3	2	I		x	I Développer un sondage pour les enfants
Les constats sont nommés (à chaque étape)	4	3	2	I	x		2
Priorités ou objectifs identifiés	4	3	2	I	x		I Selon les résultats du sondage

ÉLÉMENT 2 : LES MESURES DE PRÉVENTION (RÉFÉRENTIELS)							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Règles de vie et mesures de sécurité révisées (à chaque année)	4	3	2	I	x		2
S'assurer que les règles du code de vie prévoient : <ul style="list-style-type: none"> • Les attitudes et les comportements devant être adoptés en toute circonstance • Les gestes et les échanges proscrits • Les sanctions disciplinaires applicables selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte répréhensible. 	4	3	2	I	x		2

Présentation des modifications des règles de vie (enseignants, intervenants et élèves)	4	3	2	I	x		2
Plan de surveillance stratégique (zones)	4	3	2	I	x		2
Plan d'intervention en situation d'urgence (comité)	4	3	2	I	x		2
Plan d'intervention en situation de crise (comité)	4	3	2	I	x		2
Cadre de référence sur les mesures contraignantes	4	3	2	I		x	I À présenter au personnel

ÉLÉMENT 2 : LES MESURES DE PRÉVENTION

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	I. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Compréhension des définitions de la violence et de l'intimidation	4	3	2	I	x		2
Développement des compétences personnelles et sociales (empathie, civisme, résolution de conflits, etc.)	4	3	2	I	x		2
Gestion de classe	4	3	2	I	x		2
Participation des élèves à la vie scolaire	4	3	2	I	x		2
Accueil des élèves et des adultes	4	3	2	I	x		2
Aménagement, organisation et animation d'activité de prévention	4	3	2	I		x	I
Les moments de transitions	4	3	2	I	x		2
Aménagement, organisation et animation de la cour d'école	4	3	2	I		x	I

ÉLÉMENT 3 : LES MESURES FAVORISANT LA COLLABORATION DES PARENTS

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	I. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Document explicatif du plan de lutte et la position de l'école quant à l'intimidation et la violence (clair et accessible sur le site web)	4	3	2	I	x		2
Sensibiliser les parents aux différents termes et aux définitions (conflit, violence, l'intimidation, etc.)	4	3	2	I	x		2

Transmission aux parents des règles de vie de l'école	4	3	2	1	x		2
S'assurer de la collaboration des parents pour un milieu sain et sécuritaire pour leur enfant	4	3	2	1	x		2 En janvier, rappel aux parents dans le courrier familial de relire le code de vie et le plan de lutte avec leur enfant.
Feuillets d'information sur l'intimidation et la violence à l'école (coincoin, plan de lutte)	4	3	2	1	x		2
Modalités variées de communication (Au fil des mois, courriel, rencontre, appel téléphonique, site web, etc.)	4	3	2	1	x		2
Répertoire des ressources pour les parents (site web de l'école, du MÉLS,	4	3	2	1	x		2

ÉLÉMENT 4 ET 6 : LES MODALITÉS CONFIDENTIELLES DE DÉCLARATION D'ÉVÈNEMENT

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Procédure claire de signalement pour les élèves, les parents et tous membres du personnel de l'école (à qui, quand, comment)	4	3	2	1	x		1 Afficher dans les classes une partie du résumé du plan de lutte
La procédure de signalement est connue de tous	4	3	2	1	x		2
La procédure de signalement est visible et accessible	4	3	2	1	x		2
Les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté (rôles et responsabilités)	4	3	2	1	x		1 Clarifier auprès des enseignants à quel moment le formulaire doit être rempli selon les situations.
Rapport sommaire au DG (nature et suivi des plaintes) et procédures	4	3	2	1	x		2
Registre des signalements et registre des plaintes	4	3	2	1	x		2
S'assurer que les modalités respectent la confidentialité	4	3	2	1	x		2

ÉLÉMENT 5 : LES ACTIONS MISES EN PLACE

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Pour l'auteur du geste	4	3	2	1	x		2
Protocole d'évaluation de la récidive	4	3	2	1		x	1
Pour la victime	4	3	2	1	x		2
Pour le témoin	4	3	2	1	x		2
Pour les parents de l'auteur du geste	4	3	2	1	x		2
Pour les parents de la victime	4	3	2	1	x		2
Pour les parents du témoin	4	3	2	1	x		2

ÉLÉMENT 7 : LES MESURES DE SOUTIEN ET D'ENCADREMENT

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Pour l'auteur du geste	4	3	2	1	x		2
Pour la victime	4	3	2	1	x		2
Pour les parents de l'auteur du geste	4	3	2	1	x		2
Pour les parents de la victime	4	3	2	1	x		2

ÉLÉMENT 8 : LES SANCTIONS

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Pour l'auteur du geste	4	3	2	1	x		2
Gradation des sanctions (gravité et répétition)	4	3	2	1	x		2 Cas particuliers
Gradation de gestes réparateurs	4	3	2	1	x		2
Pour le témoin (s'il y a lieu)	4	3	2	1	x		2

ÉLÉMENT 9 : LE SUIVI							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Pour l'auteur du geste	4	3	2	1	x		2
Pour la victime	4	3	2	1	x		2
Pour les parents de l'auteur du geste	4	3	2	1	x		2
Pour les parents de la victime	4	3	2	1	x		2
L'engagement du directeur	4	3	2	1	x		2

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Présentation du plan de lutte de l'école au conseil d'établissement	4	3	2	1	x		2
Approbation du plan de lutte par le conseil d'établissement	4	3	2	1	x		2

DATE D'ÉVALUATION	3 juin 2015
NOMS DES ÉVALUATEURS	Anne-Marie Leclerc, Marei-Andrée Bédard, Lucie Corriveau
NOM DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE	Mireille Boudreault
SIGNATURE DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE	